

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 30 août 2017

En vue de la PA 2022+, les producteurs de lait définissent une orientation générale

La Fédération des Producteurs Suisses de Lait (FPSL) a examiné de manière approfondie le rapport du Conseil fédéral "Marché laitier. Perspectives". En vue de la future politique agricole fédérale (PA 2022+), elle a défini une orientation générale pour une production et une économie laitières suisses fortes, qu'elle a présentée à la Confédération d'entente avec la filière. L'adaptation des paiements directs aux objectifs à venir forme l'un des composants majeurs des attentes des producteurs de lait envers la PA 2022+. En effet, ces paiements doivent représenter une contribution liée à la tâche et à l'effort fourni plutôt qu'à la surface. Il est également essentiel de rétribuer les exploitations viables en fonction de leur propre base fourragère (indigène), et d'encourager la culture de légumineuses fourragères. La production laitière suisse s'alignerait alors davantage sur le marché. En outre, elle renforcerait les caractéristiques de différenciation du lait suisse par rapport à l'étranger, ce qui induirait une meilleure utilisation du potentiel de valeur ajoutée lors des ventes (recettes du marché). De bonnes conditions générales pour des coûts de production plus bas sont également primordiales.

Direction

Weststrasse 10
Case postale
CH-3000 Berne 6

Téléphone 031 359 51 11

Télécopie 031 359 58 51

psl@swissmilk.ch

www.swissmilk.ch

swissmilk

La production laitière est le secteur le plus significatif de l'agriculture suisse. Quand on sait que 82 % de la viande de bœuf suisse provient d'exploitations laitières, alors l'importance de la filière s'en trouve encore accrue. La production laitière suisse est bien adaptée aux conditions locales, elle se plie à de sévères exigences et répond en grande partie aux attentes de notre société en matière de bien-être animal, de provenance régionale et d'origine naturelle.

Le lait se distingue des autres secteurs de production

Une part importante du lait en tant que matière première est exportée, ce qui le différencie fondamentalement des autres branches de production. En 2007, un accord bilatéral de libre-échange pour le fromage avec l'UE est entré en vigueur. Depuis, le marché laitier suisse est encore plus exposé aux fluctuations internationales. Le marché du lait de centrale dépend justement à 70 % de l'évolution des prix de l'UE. À l'avenir, il faudra tenir compte de cette situation lors de l'élaboration de l'éventail d'instruments de la politique agricole, sans quoi l'abandon de la production laitière accablera d'autres branches de production et déséquilibrera l'ensemble du marché agricole suisse.

Attentes concrètes des producteurs de lait

De manière générale, il faut que l'aide accordée aux exploitations viables soit un élément essentiel de la PA 2022+. En effet, les exploitations laitières devraient produire en grande partie sur la base de leur propre fourrage (indigène). Pour ce faire, une promotion accrue du fourrage grossier indigène (herbe, maïs, légumineuses fourragères), des facteurs de bien-être animal ainsi que le maintien des enveloppes financières (notamment les suppléments) en faveur de l'agriculture et de la production laitière sont nécessaires.

Différenciation et positionnement commercial dans le point de mire

Les atouts qui permettent au lait et aux produits laitiers suisses de se démarquer face à la concurrence internationale sont générés en grande partie directement à la ferme. Ces atouts sont valorisés lors de la vente au consommateur et permettent de dégager des recettes supplémentaires. De ce fait, il est essentiel de garantir la répartition équitable de ces recettes tout au long de la chaîne de création de valeur. La future politique agricole doit ainsi définir des conditions générales qui permettront le partenariat d'égal à égal de tous les maillons de la chaîne de création de valeur.

Renseignements:

Hanspeter Kern, président de la FPSL	079 418 52 16
Stephan Hagenbuch, directeur de la FPSL	079 292 97 52
Reto Burkhardt, responsable de la communication de la FPSL	079 285 51 01

3572 signes (espaces comprises)
www.swissmilk.ch